

## Colloque des 14 et 15 janvier 2016

### Première demi-journée : le rôle des infrastructures de transport dans le développement économique

Les infrastructures de transport favorisent les échanges matériels et humains, les économies d'échelle et la spécialisation aussi bien sectorielle que fonctionnelle dans les activités de production. La science économique leur reconnaît ainsi depuis quelques années un rôle dans la localisation des emplois et de la population, conformément aux conclusions de l'économie géographique. L'accessibilité peut s'avérer également un facteur de croissance : nombreuses sont les études mettant en évidence une relation entre les infrastructures et la croissance des emplois ou du PIB des territoires concernés, et même avec la capacité d'innovation des régions ; mais l'existence de ce lien statistique ne saurait fonder à lui seul une relation mécanique et causale.

Les grandes infrastructures urbaines de transport peuvent également avoir une importance économique considérable, au-delà des bénéfices évidents pour les usagers. Les infrastructures urbaines ont un effet marqué sur la localisation à l'intérieur des agglomérations des activités économiques et des résidents, la structure de l'espace urbain et les valeurs foncières. La réalisation d'infrastructures urbaines autoroutières conduit plutôt à l'étalement des agglomérations, de même que les infrastructures radiales de transport de masse dans les grandes agglomérations. Par contre, la réalisation d'un métro en rocade et en zone dense peut à l'opposé contribuer à contenir l'étalement urbain, dès lors que des réserves de foncier mutable sont disponibles à l'intérieur des agglomérations, comme le montrent les modèles d'usage des sols. La pleine mise en jeu de cet effet suppose des politiques d'aménagement urbain efficaces.

La mise en place d'infrastructures majeures peut également avoir un effet sur l'emploi. Elle renforce l'attractivité d'une grande métropole pour les investissements internationaux. Par exemple l'arrivée des RER a eu dans la région parisienne des conséquences sur leur localisation autour des gares. L'amélioration de l'accessibilité interne permet aussi de réduire les défauts d'ajustement sur le marché du travail, inhérents aux localisations différentes dans une métropole entre les lieux d'habitation et les activités économiques. Le lien est réel entre taux d'activité et accessibilité aux emplois, car des temps de transports excessifs découragent les chercheurs d'emploi et réduisent globalement l'offre d'emplois. Les trappes à chômage des grandes métropoles sont dues en large partie aux difficultés de déplacement des travailleurs pauvres et la réussite des politiques d'insertion dépend de l'accessibilité des zones d'intervention.

L'application de ces principes au Grand Paris Express indique que la localisation des emplois et des entreprises dans la région sera graduellement transformée du fait de la mise en service du métro automatique. Les effets environnementaux à très long terme sont importants (le long terme de la ville est de l'ordre du demi-siècle ou du siècle), du fait d'une certaine forme d'effet « boule de neige » de la limitation de l'étalement urbain. Le projet de métro automatique permet donc de renforcer l'ancrage du développe-

ment urbain de la région dans un scénario « vertueux » de plus grande productivité économique et écologique. Le projet contribue à réduire les déséquilibres sociaux et territoriaux la région parisienne, car l'accessibilité aux emplois est un élément majeur de la réussite des politiques d'incitation à l'emploi dans les zones urbaines sensibles. La réalisation du métro automatique aura également un impact positif sur le niveau des emplois de la région Île-de-France.

La création du métro du Grand Paris Express aura en premier lieu un effet sur l'attractivité de la région pour les investisseurs internationaux, tant industriels, de bureaux que résidentiels. Ils vont bénéficier d'un marché du travail plus performant en raison de l'amélioration de l'accessibilité dans l'ensemble de la région et d'une polarisation de l'activité qui leur permettra de bénéficier d'économies d'agglomération ; leurs anticipations des avantages futurs pour eux des localisations concernées vont contribuer à accélérer et renforcer les effets économiques et sociaux de l'infrastructure. L'amélioration du fonctionnement métropolitain permettra également de consolider le stock existant des emplois internationalement mobiles de la région, comme de ceux liés aux activités des foires, salons et congrès internationaux et du tourisme dans une concurrence internationale avivée, alors que sans la réalisation de l'infrastructure, une part significative de ces emplois serait en jeu dans le long terme. Les accès aux aéroports de Paris sont en effet jugés notoirement insuffisants en comparaison des standards internationaux et la poursuite de la tendance actuelle aurait indéniablement un effet négatif sur l'image de la métropole.

Il faut ajouter que les effets économiques de ce projet se manifesteront dans toute leur ampleur s'ils sont accompagnés d'un retour à une dynamique de construction de logements répondant aux besoins de la croissance de la région et permettant de résorber le déficit constaté depuis de nombreuses années.